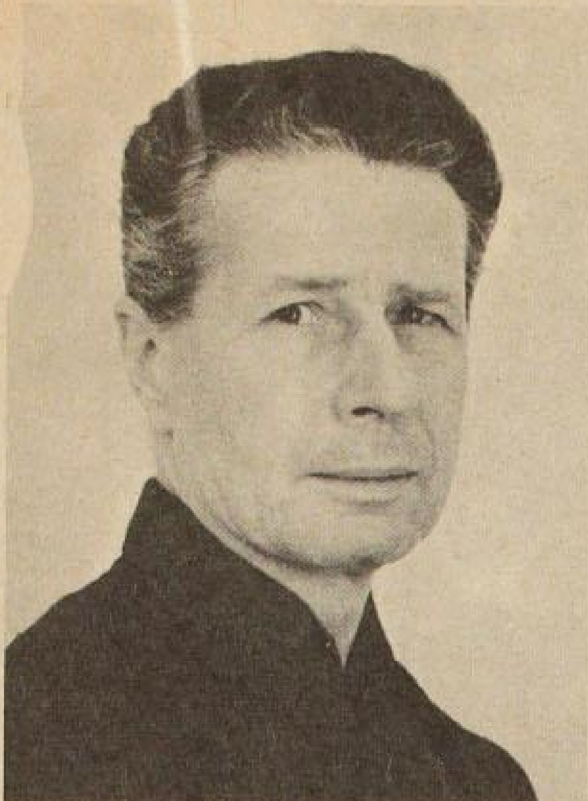


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967

7ème Circonscription de la Gironde

CANDIDATURE

JEAN BAYLE

POURQUOI JE ME MAINTIENS:

NON A LA TRAHISON !

Il m'a été demandé par la FÉDÉRATION de me retirer au second tour au bénéfice du député sortant - patron rétrogade - homme de droite - contrairement à tous les engagements publics qui ont été pris - alors qu'il n'y a aucun risque de faire passer le candidat de l'U.N.R. - 5e République.

Je refuse par simple honnêteté politique.

Je refuse de me prêter aux marchandages entre les soi-disant adversaires, d'accord pour la bonne soupe électorale: "passe moi un siège ici - je t'en passe un autre là".

Je refuse, en rééditant le coup de 1962, de renier mon idéal et d'achever la liquidation du socialisme dans la 7eme Circonscription.

Je dénonce la trahison concertée dès mon investiture, dont j'ai de multiples preuves, notamment écrites, pour me faire jouer le rôle d'un candidat postiche.

Je laisse les citoyens juges de ces opérations tortueuses.

N'ayant rien à perdre, ni rien à gagner, je lutterai jusqu'au bout, même seul, pour l'unité de **la Gauche véritable et sincère** contre les politiciens trompeurs.

Candidat de Gauche le plus favorisé par le nombre des suffrages, j'espère que tous les électeurs, tous les partis feront leur devoir.

JEAN BAYLE

Médaille de la Résistance
Avocat à la Cour

Suppléant: A. LYONNET

IMPRIMERIE D. DUBERGA - BORDEAUX